

Pourquoi voter ?

Pour élire vos représentants au Conseil d'École

restauration scolaire

activités périscolaires

organisation de la
semaine scolaire

utilisation
des moyens
alloués à
l'école

conditions
de bonne
intégration
d'enfants
handicapés



Le conseil d'école
est consulté et
présente toute
suggestion sur.

fonctionnement de l'école

protection et sécurité
des enfants

actions pédagogiques

hygiène scolaire

Le Conseil d'École vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles et peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Le vo
du d